

Opposé au travail du dimanche, le député Michel Ménard nous écrit

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 30 avril 2009

Député PS de Loire-Atlantique, Michel Ménard s'oppose à l'initiative de Brice Hortefeux.

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part de mon opposition à la proposition de loi soutenue par le gouvernement qui, en décembre dernier, avait menacé de remettre en cause le repos dominical. Comme vous le savez, cette tentative s'était soldée par un échec, du fait de la détermination des parlementaires de l'opposition et de la forte mobilisation de l'opinion publique, largement hostile à ce projet.

Le 26 avril (un dimanche), le ministre du Travail, Brice Hortefeux, a annoncé le dépôt d'une nouvelle proposition de loi sur ce sujet. Comme la fois précédente, il s'agit officiellement de permettre une extension du travail le dimanche pour les salariés "volontaires" travaillant dans certaines agglomérations ou zones touristiques.

Encore une fois, je m'opposerai à ce texte pour les raisons que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer. Il ne créera ni richesse ni emplois. Pire, dans le contexte de crise économique que nous connaissons, ce projet sera un prétexte à la remise en cause des droits des salariés : confrontés à l'explosion du chômage, ceux-ci n'auront d'autre choix que d'accepter de travailler le dimanche.

Décidé à faire passer en force ce texte, le gouvernement ajoute à l'obstination le cynisme, en annonçant l'étude du texte pour mois de juillet, période de vacances pour de nombreux Français, comptant peut-être sur une démobilisation des citoyens. Je vous engage donc à demeurer plus que jamais attentifs et mobilisés sur ce sujet. Et vous pouvez compter sur toute ma détermination pour m'opposer, à l'Assemblée nationale, à cette inacceptable remise en cause du repos dominical.
